

DÉPARTEMENT

ISÈRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE SASSENAGE

N° D'ORDRE

08/2024

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration du 9 Avril 2024

Objet :

**BUDGET PRIMITIF
2024**

Présents :

Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Nathaly TAVERNIER, Hajera TURKI, Isabelle DEFAY Conseillères Municipales, Dominique REDON Membre Qualifié, Cécile COIGNÉ, Annie SUAU-BOURDIS, Françoise DAVID, Membres Nommés.

Absents :

Michel VENDRA Président du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, Mylène GOURGAND Conseillère Municipale, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés.

Pouvoirs : Marie-Frédérique DI RAFFAELE a donné pouvoir à Nathaly TAVERNIER, Mylène GOURGAND a donné pouvoir à Isabelle DEFAY

Date convocation : 29 Mars 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 10

Le rapporteur :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants, L2321-1 et suivants, L2331-1 et suivants, R2311-1 et suivants, R2321-1 et suivants, R2331-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté à la séance du Conseil d'Administration du 20 février 2024

PROPOSE au Conseil d'Administration :

D'APPROUVER le budget primitif du CCAS de Sassenage 2024 comme suit :

Budget Primitif 2024		
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	235 432,37 €
012	SALAIRES ET CHARGES	489 440,00 €
65	PARTICIPATIONSSUBVENTIONS	13 500,00 €
66	INTERET DES EMPRUNTS	0,00 €
67	DEPENSES EXCEPTIONNELLES	450,00 €
6811-042	AMORTISSEMENTS	20 300,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	759 122,37 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	93 867,17 €
013-6419	Remboursement Autres charges sociales	6 100,00 €
70	PRESTATION DE SERVICES	101 000,00 €
74	SUBVENTIONS	558 155,20 €
	- Dont SUBVENTION COMMUNE	520 000,00 €
	- Dont SUBVENTION CAF	24 655,20 €
	- Dont SUBVENTION DEPART.	8 500,00 €
	- Dont AUTRES SUBVENTIONS	5 000,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	759 122,37 €

INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
2051	Concessions et Droits Similaires	3 500,00 €
2188	Autres Equipements	31 438,69 €
	Reste à réaliser N-1	3 200,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38 138,69 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	17 258,69 €
10222	FCTVA	580,00 €
040-28	AMORTISSEMENTS	20 300,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	38 138,69 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et après vote, à la majorité avec 8 voix pour et 2 abstentions

APPROUVE la délibération n° 08/2024 relative à la présentation du Budget Primitif 2024 du CCAS.

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents

Certifié exécutoire par le Président
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 15 Avril 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Nathalie LEVRAT

